



ENSEmble
DEPUIS 1957

50^{EME} ANNIVERSAIRE DU TRAITE DE ROME DU 25 MARS 1957

Banquet citoyen du dimanche 25 mars 2007 à 12 heures

**restaurant de La Tour
place de la Butte
19150 Masseret**

Rappel historique :

Le 25 mars 1957, l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas signent à Rome, non pas un, mais deux traités instituant, d'une part, la communauté économique européenne (CEE) et, d'autre part, la communauté européenne de l'énergie atomique (EURATOM).

Avant que les Européens n'unissent leur continent par la seule force du droit de nombreux empereurs, rois, princes et conquérants ont caressé le rêve d'une Europe soumise à une seule couronne.

Il fallut deux guerres mondiales qui mirent fin à trois empires (Allemand, Autrichien et Ottoman) avec des conflits sanglants et destructeurs pour que, après plusieurs crises économiques ruineuses et en période de forte tension internationale (la guerre froide), les européens aient la sagesse d'unir ce qui les divise. L'idée de Jean Monnet, haut fonctionnaire français, d'unifier les productions de charbon et d'acier en mutualisant les ressources nécessaires à l'armement, vise à empêcher une nouvelle guerre entre la France et l'Allemagne. De cette action commune exprimée depuis Paris par Robert Schuman, ministre français des affaires étrangères, le 9 mai 1950, naîtra la forme la plus achevée d'intégration pacifique jamais connue dans le monde. Si nous parvenons à bâtir une Union européenne politique, nous allons créer, dans la paix et par la démocratie, une civilisation humaniste, et le traité de Rome du 25 mars 1957 instituant la communauté économique européenne aura été une pierre déterminante dans cette construction.

C'est dans ce contexte que nous sommes rassemblés, aujourd'hui, pour fêter le 50^{ème} anniversaire du traité de Rome du 25 mars 1957.

VOIR PROGRAMME AU VERSO

Programme

12h : arrivée des convives

12h30 :

- **mot d'accueil** du député européen, Jean-Pierre Audy.
- **hymne européen**
- **film**: les 50 ans du parti populaire européen, (démocrates-chrétiens), démocrates européen (PPE-DE).

- **Les grandes étapes historiques de la construction européenne** : intervention de Liliane Ajasse, professeur honoraire d'histoire et géographie, membre du comité de la 1^{ère} circonscription (Tulle) de l'UMP de la Corrèze

- **Les valeurs de l'Europe** : intervention de Béatrice Martineau, avocate, conseillère municipale de Limoges (groupe UMP), conseillère communautaire de l'agglomération de Limoges-métropole, membre du conseil national de l'UMP, déléguée UMP de la 3^{ème} circonscription (Limoges) de la Haute-Vienne.

- **Les bienfaits économiques du marché intérieur et, plus généralement, des politiques économiques européennes** : intervention d'Olivier Bertrand, maire de Saint Silvain-Bellegarde (Creuse), vice-président du groupe du parti populaire européen (PPE-DE) et membre du bureau au comité des régions d'Europe, membre et coordinateur politique de la commission du développement durable et de la commission constitutionnelle au comité des régions d'Europe, secrétaire général de l'association française du conseil des communes et des régions d'Europe.

- **Débat**

- **Clôture politique** : intervention de Jean-Pierre Audy, député européen, conseiller municipal de Meymac, élu de la circonscription électorale Auvergne-Centre-Limousin, membres de la commission du contrôle budgétaire (titulaire), de la commission du commerce international (suppléant) et de la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie (suppléant).

- **Hymne national**

15h: **clôture du banquet citoyen et remise à chaque invité de la déclaration de Berlin** qui sera signée, le matin même, par les chefs d'états membres de l'union européenne, le président du parlement européen et le président de la commission européenne.